COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 29 avril 2021 salle DUBOEUF :
présents : M. DAVAL M, M GOFFOZ A, M BUTIN L, M. MANGAVEL P, Mrs DALLIERE J, BARRET C, BARRAU D, SOUCHON M, Mmes DALLIERE C, DUBOST M P, GUILLOT M, GEORGES M. Mme LAURENT

Absent excusé : M. CHAFFAL M, Mme PALLANCHE B
Secrétaire de séance Mme GUILLOT Martine

M. DAVAL Marius remercie les membres présents.
Le compte rendu du 31 mars 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Sous la présidence de Monsieur DAVAL Marius, le Conseil traite les dossiers suivants :

Ordre du Jour :

- Avancement dossier DALBEIGUE

Pour les voitures : la 405 a été cédée au garage cote pour destruction. Nous avons procédé à une vente aux enchères sur le site panneau Pocket pour le 4*4 Jimmy Suzuki. Une seule offre est parvenue en mairie. L'offre correspond au prix de 9 000.00 €. L'ensemble du conseil municipal présent accepte la vente.
Pour le mobilier : les livraisons ont été effectuées ce jour à la MARPA et aux écoles. Pour le gros mobilier à destination de la MARPA, les cantonniers s'en chargeront. Le linge, la vaisselle et les bibelots sont entreposés dans le bâtiment de la commune et seront mis en vente dès juin lors des marchés du dimanche. Il reste à étiqueter.
Pour les surfaces agricoles, un rendez-vous sera pris avec Mme GEORGES Stéphanie.
Pour les parties boisées, l'ONF est intervenu, si la commune souhaite travailler avec eux, ils établiront un plan de gestion, c'est inscrit pour une durée de 20 ans et il se finance sur les ventes de bois à hauteur de 10%. Suite à cette visite, il est envisagé de revoir le domaine forestier total de la commune.

- Dossier personnel communal

-Suite à la parution du contrat PEC, la commune à reçu 3 candidatures. Un candidat a été retenu, la commune bénéficierait d'une aide à hauteur de 80 %. Reste à finaliser le dossier avec Pôle emploi. (Contrat pour 9 mois pour 26 heures par semaine)

- Le comité médical a statué pour une inaptitude définitive pour notre agent ATSEM. Nous sommes dans les démarches de licenciement et inscription pôle emploi.

- la commune a reçu une demande d'apprenti pour l'entretien des espaces verts. Au vu de la situation du candidat, la commune souhaite le soutenir. Les démarches administratives sont en cours. Nous attendons l'avis du CTI qui devrait arriver fin mai. Le conseil prendra donc une délibération à ce moment-là.

- Planning cantonnier

Un planning à la quinzaine a été mis en place pour les agents d'entretien. Bien évidement toutes les interventions urgentes seront prioritaires. Les différentes tâches s'en verront décalées. Les plannings restent flexibles. A l'avenir, afin de limiter le nombre de personne en réunion le lundi matin, un seul agent devra venir.

- Commission Voirie
    - Prestation panneau sécurité

Julien DALLIERE présente un diaporama sur l'ensemble des panneaux à mettre en place sur la commune (panneaux cédez le passage, radar pédagogique, éclairage, peinture circuit pédagogique école...) soit une dépense de 9884.21 € ht. Suite à cette présentation, un vote a eu lieu. Pour l'installation d'éclairage du parking du stade, 13 voix pour. Pour l'installation du radar pédagogique descente de la sauveté, 1 abstention et 12 pour. Installation de panneau au Coin, suite au vote, 7 abstentions, 3 pour et 3 contre. Installation d'un panneau roulez tout doux. Pour tous les céder le passage environ 20 sur la commune, devront être installés. Un arrêté sera pris.

    - Parcours routier école

Une demande des institutrices de l'école publique était de repeindre le circuit pédagogique en entier et en couleur. Au vu des devis, les institutrices ont décidé de faire repeindre en couleur mais que le contour.

- Achat matériel

La tondeuse a été changée *(*5000,00 € TTC*)*. L'ordinateur portable de la mairie devra être changé. Des devis de matériel reconditionné seront demandés.

- Maison Bartholin

Suite à la proposition de prix. M. GOFFOZ est entrée en négociation avec les filles.

- Commission bâtiment

- Réception de Flavian Armand pour détail de son projet installation boulangerie. La commission s'interroge sur la non invitation par la commission culture sur l'entretien avec Thomas Ketterer ;
- La commission aborde ensuite les projets prioritaires pour 2021…
- La maison Dalbeigue avec possibilité d'isolation à 1 euro du bâtiment d'habitation, du désamiantage des deux porcheries à voir avec d'éventuelles subventions. La commission souhaite que le Leg financier soit affecté en très grandes priorités aux travaux dans ces biens afin de pouvoir les valoriser et en tirer des revenus locatifs.
- Pour la maison ex Roland Marie Louise, la commission est d'accord pour l'affecter aux associations.
- Pour le projet du dentiste, la commission n'est pas forcément contre l'achat de la maison Bartholin mais n'est pas favorable à l'investissement travaux plus matériels pour installer un éventuel dentiste aux vues du coût prévisionnel
- La commission valide l'acquisition de la bâche incendie au hameau du coin à l'emplacement prévu.
- Pour le bâtiment Ex tout est là, la commission s'inquiète de l'état du bâtiment et propose qu'un diagnostic sécurité soit fait par un expert en bâtiment (type Apave-Socotec avant de pouvoir envisager quoi que ce soit sur ce dernier.
- La commission se positionne sur l'entreprise Sylvain Meilland pour les travaux de la micro crèche.
- Une réunion est programmée dimanche 2 Mai à 10 heures avec la commission bâtiments et Carole Dallière pour voir les emplacements possibles du City Stade avec visite de la Maison des Traditions et du cinéma pour voir les problèmes d'accessibilité.

Les thèmes sont évolutifs, de nouveaux thèmes peuvent être proposés ou arrêtés chaque année. Dès que possible, la maison sera présentée au Conseil des jeunes, qui pourront rajouter un thème.
Une étude est en cours pour « rafraichir » et rendre la maquette du village plus dynamique. Ouverture proposée : 1er juillet 2021
Embauche après-midi 3/4jeunes 5 juillet /27 Aout, un débat s'engage, un vote est organisé, la mairie n'embauchera pas de jeune cette année. La maison des traditions sera Ouverte avec surveillance caméras. Fermeture : Octobre 2021. A partir de 2022, ouverture d'Avril à Octobre sous surveillance vidéo

Cérémonie du 8 Mai :

Date : 8 mai
Rendez-vous au monument aux morts à : 11H.
Compte tenu des contraintes sanitaires, la cérémonie aura lieu dans le même esprit que le 19 mars.
Présents : Le maire (avec écharpe), un adjoint (avec écharpe), le chef des pompiers, 1 porte drapeau, Marcel Rousset, Ludovic Vernin pour la sono et l'organisation.
La cérémonie n'est pas ouverte à la population.

Thèmes bulletin municipal 2021 :

- Mot du maire
- Éditos conseille départemental et ccvai
- Poème sur St Martin (à proposer sur concours à la population)
- Présentation du conseil
- Conseil des jeunes
- État civil
- Budget de la commune
- Leg Dalbeigue
- Rapport des commissions : réalisation 2021, projet 2022 et plus
- Maison des traditions
- Sécurité routière : panneaux de signalisation
- Plan aménagement handicapés
- Services à la population : Station service, agence postale, ostéopathe, esthéticienne, massage bien-être, praticienne psycho généalogie, etc…
- École St Joseph
- RPI
- ISEF
- Marpa
- Sdis
- Médiathèque
- Admr
- Fête patronale
- L'agriculture à St Martin : nombre d'agriculteurs, superficie totale exploitée, type d'exploitation, nombre de personne qui vivent de l'agriculture.

Plusieurs articles peuvent déjà être écrits, ils devront l'être pour septembre. Etude sur ces articles lors de la prochaine réunion en juin.

- La commission est d'accord pour intégrer Marcel SOUCHON lors des réunions où l'ordre du jour prévoirait l'intervention du SIEL.

- Commission culture

Dentiste : Nous avons contacté 2 sociétés pour nous accompagner :

Cime dentaire doit nous faire une proposition d'aménagement du local « Bartholin » via un architecte. Nous n'avons pas une visibilité sur les travaux et le local terminé, nous ne souhaitons pas donner suite à l'architecte. Le cout des équipements dentaires proposés par Cime est de 100 000 € sans radio et 135 000 € avec une radio panoramique.

La société Sigma net santé, nous indique que le local « Bartholin » est trop petit, et nous propose de partir sur un bâtiment neuf adapté. Il doit nous faire une proposition sur un local de 90 m2 mini, avec un avant-projet sommaire chiffré. Le local ne sera pas équipé avant d'avoir signé un contrat de location avec un dentiste, mais visible en 3D.

Boulanger : rappel : Une nouvelle boulangerie peut être subventionnée à hauteur de 50%, s'il s'agit du dernier commerce. Donc tant qu'une boulangerie existe, cette subvention ne peut être obtenue.
2 candidats ont fait part à la boulangerie Grivot d'un intérêt au rachat du fond : Flavian Armand, qui souhaite s'installer au rdc du local « tout est là » (visite avec la commission bâtiment » et Thomas Ketterer, qui pourrait également s'installer à « tout est là » ou dans un autre local privé.

Proposition de la commission : Pour la commune, l'important est d'avoir un boulanger après l'arrêt d'activité de Mr Grivot, et on se réjouit qu'il y ait 2 candidats. Ce n'est pas notre rôle d'intervenir, ou de conseiller un candidat dans les négociations de reprise du fond « Grivot ». Suivant les conditions de reprise nous étudierons l'aide que nous pourrons apporter.

Maison des traditions : les travaux de réfection sont terminés, à l'exception de l'électricité et la pause des caméras. La totalité des textes sont écrits sur les thèmes suivants :

- **HISTORIQUE DE LA MAISON DES TRADITIONS**
  - **HISTOIRE ANCIENNE**
  - **LES CHATEAUX**
  - **ST MARTIN**
  - **PERSONNAGES IMPORTANTS DE ST MARTIN**
  - **MONUMENTS RELIGIEUX**
  - **LIEUX TOURISTIQUES**
  - **QUELQUES VILLAGES DE ST MARTIN**
  - **TRADITIONS ANCIENNES**

Il faut encore définir les photos qui accompagneront les textes.
Les textes et photos seront posés sur un contre-plaqué protégé par une vitre. (Achat environ 500/600 €)

- Très bas débit SIEL

M. SOUCHON Marcel, explique que le SIEL souhaite installer des antennes afin de permettre l'installation de réseaux complémentaires (gestion du chauffage dans les salles, ramassage poubelles,…..). Le conseil municipal demande l'intervention d'un technicien du SIEL pour plus de question technique.

- Courrier MELIZAN et réponse M. le Député Borowczyk

Les Médecins de la MSP ont écrit un courrier sur leur inquiétude du non classement de la MSP en ZIP (zone d'intervention prioritaire) qui bloque l'installation de jeune médecin (problème de zonage de l'ARS). Après échange avec le Député Borowczyk qui est bien conscient du problème, le docteur Mélizan aurait bonne espoir.

Questions diverses

- Terrain lotissement

Suite à la visite du terrain du lotissement par Maxime BOUILLER, celui-ci semblait très intéressé, nous sommes dans l'attente de sa réponse ainsi que pour le terrain de devant.

- CRTE

La commune a réalisé 13 fiches actions sur les différents projets. Ils ont été transmis à la CCVAI.

- Projet site de la Madone

Suite à un entretien téléphonique avec M. DERINCK du diocèse de Lyon, ceux-ci se dirigerait vers un COMODA sur 40 ans. Nous sommes dans l'attente de leur proposition écrite.

- BASCULE et BARRIERE

Les travaux de la bascule sont terminés ainsi que la barrière vers le stade à été changé.

Séance levée à 23 h 10

Le Maire

Marius DAVAL

MAIRIE DE SAINT-MARTIN LA SAUVETÉ
42260